

**NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON**

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription, une offre de vente ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers dans un quelconque pays.

**Communiqué de Presse – Pour diffusion immédiate**

**Le 24 mars 2021 – 17h40 CET**

## **Median Technologies lance une augmentation de capital par placement privé**

- Lancement d'une augmentation de capital dans le cadre d'un placement privé via la construction accélérée d'un livre d'ordres pour un montant d'environ 20 millions d'euros.

**Sophia Antipolis, France** - Median Technologies (Euronext Growth - ALMDT) annonce aujourd'hui le lancement d'une augmentation de capital dans le cadre d'un placement privé via la construction accélérée d'un livre d'ordres, conformément à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier pour un montant d'environ 20 millions d'euros. En cas de demande excédentaire de la part des investisseurs dans le cadre du placement privé, Median Technologies se réserve le droit d'augmenter le montant levé dans la limite de 20% du capital social.

Cette levée de fonds a pour objet de permettre à la Société de financer ses activités et de remplir son obligation liée aux engagements contractuels avec la Banque Européenne d'Investissements (BEI).

Le produit net de l'augmentation de capital est destiné principalement à contribuer au financement d'opérations de développement de l'activité iBiopsy®, en particulier les validations cliniques sur les indications cancer du poumon, cancer primaire du foie et NASH, ainsi que les aspects liés aux stratégies réglementaires et de mises sur le marché. Les fonds pourront être également utilisés pour tout projet qui permettrait d'accélérer la croissance de Median.

L'opération consiste en un placement privé, conformément aux dispositions des articles L.225-136 du code de commerce et L.411-2, 1° du Code monétaire et financier, et sera réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription. En application de la 19<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 juin 2020, le nombre d'actions nouvelles ne pourra dépasser la limite de 20% du capital social de la Société et le prix d'émission des actions nouvelles sera fixé conformément à ladite résolution.

L'offre est réservée, dans l'Espace Économique Européen (y compris en France), aux « investisseurs qualifiés », tels que ce terme est défini à l'article 2(e) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, et, aux Etats-Unis, aux « *Qualified Institutional Buyers* » au sens de la Rule 144A du U.S. Securities Act de 1933 (le « **Securities Act** ») ou des « Institutional Accredited Investors » au sens de la Regulation D du *Securities Act*, en se fondant sur une exemption d'enregistrement prévue du Securities Act.

Le placement privé s'effectuera par construction accélérée d'un livre d'ordres, à l'issue duquel seront déterminés le nombre et le prix des actions nouvelles émises.

**NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON**

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription, une offre de vente ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers dans un quelconque pays.

La construction accélérée du livre d'ordres débute immédiatement et devrait se clore avant l'ouverture des marchés du 25 mars 2021.

Median Technologies annoncera le résultat du placement privé dès que possible après la clôture du livre d'ordres dans un communiqué de presse précisant notamment le nombre final des actions nouvelles émises et le prix d'émission.

Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital devrait intervenir dans les 3 jours ouvrés à compter de la clôture de l'augmentation de capital.

TP ICAP (Europe) SA et Gilbert Dupont interviennent dans le cadre de l'opération en tant que Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre du placement privé.

**Avertissement**

L'opération ci-dessus s'effectuera exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L.411-1 du Code monétaire et financier. En conséquence, aucun prospectus n'a été ni ne sera publié, ni visé par l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).

Median Technologies (la « Société ») attire l'attention du public sur :

- le fait qu'en application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 1.5 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017, l'opération ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'AMF.
- les facteurs de risque présentés au sein du rapport financier annuel sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 et du rapport financier semestriel au 30 juin 2020 ; la réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière ou les résultats de Median Technologies ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.
- les principaux risques propres à l'augmentation de capital suivants :
  - Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions nouvelles ;
  - En raison de fluctuations des marchés boursiers, la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient varier significativement ;
  - Des cessions d'actions de la Société pourraient intervenir sur le marché secondaire, postérieurement à la réalisation de l'augmentation de capital, et avoir un impact défavorable sur le cours de l'action de la Société ;

**NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON**

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription, une offre de vente ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers dans un quelconque pays.

- Au regard des utilisations des produits de l'émission prévus dans le cadre de la présente augmentation de capital, la Société dispose d'une marge de manœuvre quant à l'utilisation des fonds levés et pourrait les utiliser d'une manière avec laquelle les actionnaires pourraient ne pas adhérer ou qui n'augmenteraient pas à court terme la valeur de leur investissement ;
- En cas de nouvel appel au marché par la Société, postérieurement à la réalisation de l'augmentation de capital, il en résulterait une dilution complémentaire pour les investisseurs.

Des informations détaillées concernant Median Technologies, notamment sur son activité, ses résultats et ses facteurs de risque ont été présentées dans le rapport financier annuel sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 publié en 2020, dans le rapport financier semestriel au 30 juin 2020 et dans le rapport de gestion présenté à l'Assemblée Générale réunie le 19 juin 2020. Ces documents ainsi que d'autres informations réglementées et communiqués de presse peuvent être consultés sur le site Internet de la Société ([www.mediantechologies.com](http://www.mediantechologies.com)).

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription, une offre de vente ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers dans un quelconque pays.

Des titres financiers ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du Securities Act, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les titres de la Société objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act, et la Société n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des titres financiers objet du présent communiqué aux États-Unis.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou une offre publique des actions Median Technologies aux États-Unis ou dans un quelconque pays.



**A propos de Median Technologies :** Median Technologies fournit des solutions et des services d'imagerie innovants afin de faire progresser les soins de santé pour tous. Nous exploitons la puissance de l'imagerie phénotypique pour contribuer à l'émergence de nouvelles thérapies et stratégies de traitement pour les patients. Nos solutions pour l'analyse et la gestion des images médicales dans les essais cliniques en oncologie et notre plateforme d'imagerie phénotypique iBiopsy® alliées à l'expertise de nos équipes contribuent à la découverte de nouveaux médicaments et de nouveaux outils de diagnostic, afin de surveiller les maladies et d'évaluer la réponse des patients à leur thérapie. Median Technologies aide les sociétés biopharmaceutiques

**NE PAS DISTRIBUER AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON**

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription, une offre de vente ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers dans un quelconque pays.

ainsi que les professionnels de santé à apporter de nouveaux traitements aux patients qui en ont besoin, de façon plus précise et plus rapide. Ainsi, nous contribuons à un monde en meilleure santé.

Créée en 2002, basée à Sophia Antipolis en France avec une filiale aux Etats-Unis et une autre à Shanghai, Median est labellisée « Entreprise innovante » par BPIfrance et est cotée sur le marché Euronext Growth. Code ISIN : FR0011049824– Code MNEMO : ALMDT. Median est éligible au PEA PME, figure dans l'indice Enternext® PEA-PME 150 et est labellisée European Rising Tech par Euronext (2020). Plus d'informations sur [www.mediantechologies.com](http://www.mediantechologies.com)



**Contacts Median Technologies**

<b>Median Technologies</b> Emmanuelle Leygues Head of Corporate and Marketing Communications +33 6 10 93 58 88 <a href="mailto:emmanuelle.leygues@mediantechnologies.com">emmanuelle.leygues@mediantechnologies.com</a>	<b>Presse - ALIZE RP</b> Caroline Carmagnol +33 6 64 18 99 59 <a href="mailto:median@alizerp.com">median@alizerp.com</a>	<b>Investisseurs - ACTIFIN</b> Ghislaine Gasparetto +33 1 56 88 11 11 <a href="mailto:ggasparetto@actifin.fr">ggasparetto@actifin.fr</a>
---	---	---